

COMMUNE DE LONGWY SUR LE DOUBS

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-trois mai à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LONGWY SUR LE DOUBS s'est réuni à la salle du conseil de la mairie, après convocation légale, sous la Présidence de Pierre THIÉBAUT.

PRÉSENTS : BAILLY Sylvain, BEDIOT Daniel, BRUGGER Damien, CHAPELOTTE Séverine, CHARTON Laurent, CLAVIER Dominique, CLAVIER Hervé, GODARD Christine, JEANNEAUX Jean-Claude, PEGUILLET Laurence, PEGUILLET Patrick, THIÉBAUT Pierre et VAUCHEY Colette.

ABSENTS : ECOIFFIER Ludovic, GAUDILLIER Stéphane.

SECRETAIRE : PEGUILLET Laurence.

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- adhérer à la Fondation du Patrimoine.
- prendre contact avec des techniciens pour obtenir des informations plus complètes pour des projets concernant l'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux.
- reporter le projet de mise en place d'une vidéoprotection sur la commune.
- valider le devis proposé par la société Decolum Illuminations à hauteur de 3 000 €.
- accepter la nomination de M. Gérard Delorme comme régisseur titulaire de la foire d'automne et M. Dominique CLAVIER comme suppléant.
- ne pas accepter l'installation des gens du voyage sur le territoire de la commune mais de solliciter un dédommagement financier au Grand DOLE en cas d'installations illicites.

Plus de question n'étant posée, la séance est levée à 22h15.

Le Maire



Pierre THIÉBAUT